

Planification fiscale et patrimoniale pour les particuliers

23 septembre 2021 (Lausanne, journée entière)

Public visé

- Conseillers fiscaux
- Assureurs
- Banquiers
- Planificateurs financiers
- Gérants de fortune
- Fiduciaires
- Avocats
- Notaires
- Juristes

Contenu

- Prévoyance et Assurances
- Fortune en Suisse et à l'étranger – Imposition & Réflexions
- Planification de la restructuration de son patrimoine (holding)
- Transformation d'une entreprise individuelle en société de capitaux et vice-versa

Conditions-cadres

Des bases en fiscalité sont requises

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Quelques outils de planification fiscale et patrimoniale pour les particuliers

Vous saurez

- Mettre en œuvre les outils de planification fiscale et patrimoniale pour les particuliers exposés lors du séminaire

Responsable du séminaire

Roberto Garruso, expert-fiscal diplômé, RGA Conseil fiscal Sàrl, Pully, Genève

Conférenciers

Thierry De Mitri, Expert fiscal diplômé, De Mitri Conseils SA

Danilo Delgado, Expert fiscal diplômé, Avocat, Etude Junod, Muhlstein, Lévy & Puder

Pierre Dériaz, Expert fiscal diplômé, Directeur de la Division de la taxation, Administration cantonale des impôts VD

Raphaël Gani, Dr. en droit, Avocat, Juge au Tribunal administratif fédéral

Roberto Garruso, (voir ci-dessus)

Gladys Laffely Maillard, Master en droit, Consultante en fiscalité et prévoyance

Sébastien Liaudet, Expert fiscal diplômé, Fiscaplan SA

Bertrand Tille, lic. iur. LLM en droit européen, Administration cantonale des impôts VD, Président du groupe de travail Prévoyance et impôts CSI

Date

23.09.2021 journée entière

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.00–08.25	Café d'accueil	
08.25–08.30	Introduction	Roberto Garruso
08.30–10.00	Planification matrimoniale et successorale en matière d'assurance des 2 ^e et 3 ^e piliers	Gladys Laffely Maillard
	Questions choisies	Bertrand Tille
10.00–10.30	Pause-café	
10.30–12.00	Fortune en Suisse et à l'étranger	Sébastien Liaudet
	Imposition et Réflexions	Roberto Garruso
12.00–13.30	Repas de midi	
13.30–15.00	Holding – est-ce un outil de planification fiscale et patrimoniale pour les particuliers?	Pierre Dériaz
	Questions choisies	Thierry De Mitri
15.00–15.15	Pause-café	
15.15–16.45	Transformation d'une entreprise individuelle en société de capitaux et vice-versa	Raphaël Gani
	Questions choisies	Danilo Delgado
16.45–17.00	Conclusion	Roberto Garruso

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.